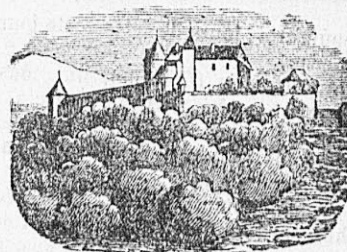




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50
» 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 27 janvier 1893.

Aujourd'hui, si vous le voulez bien, jetons un coup d'œil sur ce qui se passe en dehors de notre canton, en dehors de la Suisse, dans le domaine de la grande politique, ou, pour mieux dire, de la politique générale.

Deux questions nous paraissent présenter en ce moment une gravité toute particulière : c'est la réception du grand-duc héritier de Russie à Berlin et le mouvement qui se produit en Egypte.

A propos de la réception du tsarévitch, une personne qui a assisté à plusieurs des fêtes données à Berlin, ces jours passés, nous écrit :

« Il ne faut pas que les Français se fassent d'illusion; les scandales financiers dans lesquels se trouvent impliqués un si grand nombre de leurs personnages officiels; la tentative d'une partie de la presse de chercher à vouloir salir de la même boue plusieurs des membres du corps diplomatique, tout cela a beaucoup refroidi les sympathies que l'empereur Alexandre éprouvait pour la France. (Notez que c'est un Russe qui parle.)

» L'empereur est un homme très probe et très franc; sa nature répugne profondément à tout ce qui est louche. Les besoins de la politique pourrissent le faire sympathiser avec une république honnête : s'il voit, ou s'il pressent que celle-ci ne l'est pas ou cesse de l'être, il retournera — si ce n'est déjà fait — vers les Etats dont les gouvernements ont une forme plus semblable à celle de la Russie, et répondant mieux aux sympathies que la tradition lui impose.

» Dans ces conditions, le séjour du prince héritier à Berlin peut avoir des conséquences beaucoup plus graves qu'on ne le croit, surtout si le gouvernement actuel de la France ne réussit pas à prouver que la gangrène des tripotages n'a touché que quelques individus et non le système gouvernemental lui-même.

» A Berlin, il est indubitable qu'on jubile de tout ce qui se passe à Paris, sans compter le fait de la rupture commerciale avec votre pays, véritable symptôme d'aveuglement chez ceux qui l'ont provoquée. »

En Egypte, il se passe des choses dignes d'intérêt : un peuple qui veut se ressaisir. Les Egyptiens commencent à avoir assez des Anglais qui, de plus en plus, les traitent comme gens taillables et corvables à merci. Heureusement, le khédive actuel n'est pas homme à se laisser conduire par le nez par dame Albion, et le parti appelé « la Jeune Egypte », qui compte dans son sein des centaines de jeunes gens de grandes familles, ayant pour la plupart fait leur éducation en Europe, sentant qu'il y a maintenant un homme sur le trône, va chercher à accomplir son rêve, qui est de rendre l'Egypte aux Egyptiens. Qu'en sera-t-il de ce mouvement? Finira-t-il comme la tentative analogue faite d'Alexandrie, allumée par les obus anglais, ou ceux-ci devront-ils remonter sur leurs vaisseaux et regagner leur île? Nous le souhaiterions vivement, et ce serait peut-être un bienfait pour l'Europe. En tout cas, il fait bon voir un peuple se ressaisir, que ce soit aux bords du Nil ou sur ceux... de la Sarine.

Puisse ce spectacle nous être bientôt réservé!

NOUVELLES DE LA SUISSE

Neige. — Plus de 100 dépêches sont parvenues à la direction des postes, annonçant l'interruption du service postal des villages de montagne. A Inertkirchen et au-dessus, les populations sont absolument bloquées depuis le 21.

Les courses postales qui n'ont pas pu s'effectuer, lundi, à cause de la neige, sont celles de Bulle-Château-d'Éx, de la Sépey-Château-d'Éx par les Mosses, Vevey-Chebbres, Morges-Yens, Morges-Lille, Morges-Bière, Bière-Aubonne, Rolle-St-Georges-Gland, Nyon-La Cure, Nyon-Arzier, les services de St-Cergues et La Vallée, Buttes-Ste-Croix, Yverdon-Echallens, Orbe-Yverdon, Orbe-Echallens, Vaulion-Croyon, Moudon-Thierrens, tous les services depuis Moudon, Moudon-Mézières, Yvonand - Prahins, Romont-Payerne-Yverdon-Ste-Croix.

— Non, non, je ne veux pas! s'écria Félicie; toi, la nuit, dans les rues de Paris, jamais! je ne veux pas!

— Je n'ai pas peur, répliqua Suzanne, pas plus la nuit que le jour.

— Je ne veux pas, te dis-je, non, je ne veux pas que tu me quittes, un malheur t'arriverait aussi!

Suzanne insistait, une des fermetés intervint.

— Mam'zelle Suzanne, dit-elle, votre mère a raison, ne jetez pas comme vous ne doit pas courir la nuit par les rues de la ville; on risque trop d'y faire de vilaines rencontres; et puis Neully, c'est trop loin pour vos jambes. Donnez-moi l'adresse de la dame: c'est mon mari qui va aller à votre place; c'est un bon marcheur, il ne mettra pas plus de deux heures pour aller et revenir; soyez tranquille, il fera bien sa commission, et s'il ne ramène pas mam'zelle Berthe, nous saurons au moins pourquoi elle n'est pas revenue.

— Suzanne, donne l'adresse, ordonna Félicie, en remerciant la femme du regard et de la main.

La jeune fille obéit et un instant après le voisin se mettait en route.

Deux femmes déclarèrent qu'elles resteraient auprès de Félicie et de Suzanne, au moins jusqu'au retour de l'obligé voisin, qui ne mettrait certainement pas plus de deux heures pour aller à Neully et en revenir.

La mère et la fille s'étaient un peu calmées; on leur faisait entendre de si bonnes paroles d'espoir! Mais c'était avec une anxiété douloureuse qu'elles attendaient le retour du voisin.

Il ne revint qu'un bout de deux heures et demie.

Au bruit de son pas dans l'escalier, Félicie et sa fille se dressèrent comme par un ressort.

L'homme entra essouffé, ruisselant de sueur, et s'arrêta devant Félicie, droite, raide, blanche comme un lis, qui le regardait avec ses yeux secs, démesurément ouverts, brillants de fièvre.

— Eh bien! Jacques? lui demanda sa femme.

La plupart des services postaux ont repris leur service régulier.

La chute de neige de lundi a causé de graves désordres dans le service téléphonique à Lausanne. Le réseau lausannois est sens dessus dessous; partout des fils rompus, des chevaux renversés. Sur la Riponne, la grande colonne est tombée; elle git sur le sol, en deux morceaux. Du toit de l'Hôtel de Ville, une cinquantaine de fils pendent lamentablement, gigantesque toile d'araignée qui flotte au vent.

La place Pépinet est en partie barrée par un échecaveau métallique; bref, les dégâts sont importants et, pendant quelques jours, les Lausannois vont être obligés de reprendre les coutumes arriérées où les hommes ne se parlaient guère à plus d'un mètre ou deux de distance et où les conversations ne finissent pas sans une poignée de mains.

On lit dans la Revue :
Le fait suivant peut donner une idée de quantités énormes de neige tombée dans le Jura :

Les hommes de la commune de St-Cergues n'ont pu arriver, avec un triangle attelé de 16 chevaux, que jusqu'à la Givrine, après 6 heures de travail acharné; du côté de la plaine, il leur a fallu traverser une journée pour atteindre le croisement de la vieille route après le premier contour. De là, voyant qu'il était impossible d'aller plus loin, quelques-uns d'entre eux ont bravement dételé les chevaux et sont descendus par la vieille route au risque de disparaître dans une « gonièvre ». En chemin, ils ont heureusement rencontré l'escouade de Trélex qui, partie de ce village avec 12 chevaux, n'avait pu dépasser le poteau indicateur de l'embranchement pour Gingins et s'était également engagée sur la vieille route. Contentes de cette rencontre, comme on peut bien le penser, les deux troupes ont échangé les sacs de dépêches qu'elles portaient et sont rentrées dans leurs foyers.

Les plus vieux ne se souviennent pas d'un amoncellement pareil de neige.

Dans le Valais, dans l'Oberland bernois et les Grisons, de nombreux villages et hameaux sont privés

Il secona tristement la tête.
— Mon Dieu! s'écria Suzanne, parlez, monsieur, qu'avez-vous appris?

Félicie, sans voix, gardait une immobilité de statue.

L'homme jeta sur la table la carte portant le nom de Mme de Candy.

— Je me suis présenté à cette adresse, dit-il d'une voix sourde, Mme de Candy y est absolument inconnue. Je me suis informé dans une dizaine de maisons de l'avenue, chez des boutiquiers, on n'a jamais entendu parler à Neully d'une Mme de Candy.

— Pourtant, monsieur, hasarda Suzanne, cette carte?

— Mam'zelle, cette carte ne prouve rien du tout, elle a été faite pour le besoin de la chose; mam'zelle Berthe est tombée dans un piège; c'est ce qu'on m'a dit à Neully et c'est ce que je crois.

— Oh! fit la jeune fille atterrée.

Les traits de la mère s'étaient affreusement contractés. Saisie d'un tremblement nerveux, serrée à la gorge, elle fut un instant sans pouvoir respirer; elle porta ses mains à sa poitrine comme pour en arracher quelque chose, puis, d'une voix rauque, étranglée, elle jeta ce cri :

— On m'a volé ma fille!

Tout à coup, elle chancela, battit l'air de ses bras et tomba comme une masse, raide sur le carreau.

Suzanne se mit à pousser des cris déchirants, se précipitant sur Félicie qu'elle croyait morte.

La pauvre mère ne donnait plus signe de vie et avait la rigidité d'un cadavre.

On la releva, on la coucha sur le lit et les deux femmes s'efforcèrent de lui donner des soins, faisant tous leurs efforts pour la ranimer.

Suzanne était comme folle. A genoux au milieu de la chambre, elle pleurait et sanglotait à fendre l'âme.

Une heure s'écoula. Félicie était toujours dans le même état, les femmes ne parvenaient pas à la rappeler à la vie.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 39

PETITE MÈRE

PAR ÉMILE RICHELBOURG

Plusieurs locataires de la maison avaient vu partir Berthe; on savait qu'elle n'était pas revenue et que Félicie et Suzanne étaient dans une grande inquiétude. Des voisins entendirent les plaintes, les gémissements, les sanglots de deux malheureuses. Trois ou quatre femmes pénétrèrent dans le logement afin d'essayer de rassurer, de consoler la mère et la fille. Hélas! elles ne pouvaient être ni rassurées, ni consolées. A toutes les exhortations, elles ne répondaient que par des larmes et un exhortement de sanglots. C'était chez la jeune fille une douleur navrante, chez la mère un sombre désespoir.

Sans cesse, Félicie répétait :

— Un malheur est arrivé à mon enfant!

A un moment, Suzanne se dressa d'un bond en s'écriant :

— Nous ne pouvons plus vivre ainsi, il faut que nous sachions pourquoi ma sœur ne revient pas!

— Mais où est-elle allée? demanda une femme.

— A Neully.

— Vous savez l'adresse?

— La dame qui a emmené ma sœur a laissé sa carte.

— La carte était là, en effet, sur le marbre de la cheminée.

La jeune fille la prit.

— Maman, dit-elle, je cours à Neully.

Bulle.
à très bon marché!
UCROUTE
BOURG et de BERNE
C. Barras,
Cheval-Blanc, à Bulle. [697]
vendre :
Cyprien ROMANENS, à Avry.
EN TOUT GENRE
JUDET
L. Verrey,
liste, à Lausanne,
op. ophtalmique, priv.-doc
it tous les jours (sauf mer-
venue Agassiz, (H10674L) 50
alie Python
comme sage-femme à
la Croix-Blanche.
ulté de Genève et auto-
ion de police du canton.
occasion pour faire ses of-
[83]
ne personne bien portant
male n'a instantanément
e tasse de bon bouillon.
issement atteint par le
VERITABLE
de
EN
RATIONS
ans tous les magasins
picerie et de comes-
eries et pharmacies.
ssée
9 janvier courant,
e du Mouton,
-dev.-Pont.
e.
MOULLET, anbergiste.
ÉCAIRE
URG
ne, faisant application
du dent pour cent
décision est immé-
hythécatoire sont
t. Toutefois, en cas de
ègle, se faire sous seing
r : L. MULLER
+
que de 40 ans
anches, maladies de
omies, douleurs de tête,
de faiblesse, etc., même
ux, elle n'est absolument
ar les enfants. La véri-
dépôts désignés ci-des-
imitations, qu'on prenne
use toutes les boîtes qui
Dans un endroit où il y a
artmann, pharmacie, à
pharm. E. JAMBÉ. [672]
rier prochain :
ssée
neufs,
musique de circonstance
Joseph MORARD.
29 courant :
SÉE
du Renard,
volard.
Fred DRY, anbergiste.
z, imprimeur-éditeur.

depuis trois jours de lettres, de journaux et de mesageries.

A Dissentis (Grisons), une masse effroyable de neige est tombée. Aucun médecin ne peut remonter la vallée pour soigner les malades qui sont assez nombreux. Un homme de trente ans a été enseveli sous les neiges.

Quatre hommes ont été emportés par une avalanche, mardi, à Springen (Uri); trois purent être sauvés; le quatrième, âgé de 22 ans, n'a pas encore été retrouvé.

Zurich. — A Emmat-Esslingen, un jeune garçon, âgé de 5 ans, qui rentrait à la maison, a été attaqué par deux animaux qu'il prenait pour des chiens, et a été entraîné par eux sur une distance de cent mètres environ, tandis qu'il se débattait avec toute la force que donne le désespoir, en appelant au secours. Au moment où les brutes allaient se rendre maîtres de l'infortuné, son père est accouru et a pu le sauver. Le pauvre enfant avait trente-cinq morsures aux jambes et aux hanches. Des lambeaux de chair de la grosseur d'un œuf étaient arrachés. Les agresseurs n'étaient pas des chiens, mais des renards affamés.

Lucerne. — La Banque d'épargne de Lucerne, un des plus anciens établissements financiers de la ville, a déclaré officiellement, le 24 janvier, son insolubilité. Le capital-actions est de 40,000 fr., le capital-obligations de 100,000 fr.

Bâle-Ville. — Le tribunal correctionnel a condamné deux jeunes bohémiennes, les femmes R. et W., originaires en réalité de l'Alsace et du grand-duché de Bade, à six et quatre mois d'emprisonnement. Ces femmes usaient d'un truc ingénieux pour voler des sommes plus ou moins importantes. Elles entraient dans un magasin quelconque, achetaient une bagatelle, puis offraient de payer 6 fr. pour chaque pièce de 5 fr. suisse, au millésime de 1882. Tout heureux de l'aubaine, le marchand recherchait avec empressement ces écus-là. Bientôt, les deux commères venaient à son aide et plongeaient leurs doigts crochus dans la caisse. Quand elles étaient parties, le négociant trop crédule s'apercevait qu'il avait été volé et qu'il lui manquait une certaine somme. Le procédé paraît un peu primitif; il a cependant réussi dans une dizaine de magasins de Bâle.

Argovie. — On se proposait d'organiser, l'été prochain, un tir cantonal argovien et plusieurs personnages importants du canton d'Argovie avaient lancé l'idée dans le public. Le projet a échoué misérablement. Aucune des sociétés de tir du canton n'a voulu risquer l'entreprise; toutes estiment que ce n'est pas le moment de festoyer. — Ils ont bien raison; chez eux comme chez nous, c'est bien plutôt le moment d'éplucher les questions financières et sociales. Après cela, eh bien, si on parvient à y voir clair, on banquettera!

Tessin. — Une petite révolution a éclaté dans le village de Scareglia, près de Lugano. Un grand nombre de citoyens réclamaient une assemblée générale de commune. La municipalité s'y refusait; la foule a enfoncé les portes de l'Hôtel de Ville, fait prisonnière la municipalité et a institué une provisoire. Le village est actuellement occupé par des troupes cantonales.

Jacques était toujours là.

— Vite, vite, cours chercher un médecin, lui dit sa femme. Le brave homme obéit aussitôt, sans murmurer.

Il pouvait être alors une heure du matin. Trouver un médecin à cette heure de la nuit n'était pas chose facile. Il sonna successivement à plusieurs portes qui ne s'ouvrirent point. Fatigué de leurs nombreuses visites de la journée, les médecins dormaient. Enfin, il en trouva un qui lui fit répondre par sa domestique qu'il allait se rendre où on l'appela. Il revint et dit à Suzanne et aux deux femmes, toujours près du lit :

— Le médecin va venir.

Mais celui-ci se trouvait si bien dans son lit qu'il s'était endormi, et ce fut le jour qui parut avant lui. Il était près de huit heures quand, enfin, il arriva.

Félicie s'était ranimée, avait rouvert les yeux, mais sans reprendre connaissance. Il semblait que l'âme eût abandonné le corps. Elle avait la respiration difficile et comme un râle dans la gorge. Inerte, d'une pâleur d'ambre, elle ressemblait à une morte. Ses yeux vitreux, très ouverts, fixes et comme voilés, ne voyaient rien. On lui parlait et rien sur son visage n'indiquait qu'elle comprenait ou seulement entendait ce qu'on lui disait. On voyait que la malheureuse n'avait plus de conscience de son être.

Pauvre Suzanne, quelle horrible nuit elle venait de passer!

Le médecin examina la malade et hocha la tête.

— Diable, diable! fit-il.

Sur sa demande, on lui raconta ce qui s'était passé.

— Oni, dit-il, j'avais deviné que l'état dans lequel se trouve cette malheureuse était la suite de quelque commotion fondroyante.

— Monsieur le docteur, est-ce qu'il y a du danger? demanda Suzanne d'une voix tremblante.

— Non, mon enfant, rassurez-vous; votre mère est bien mal, sans doute, mais nous la tirerons de là avec des soins,

Les instigateurs de cette révolution ont été arrêtés. Le juge d'instruction s'est rendu sur les lieux. Tout est calme.

Vaud. — Les habitants de Cudrefin ont été réveillés, dans la nuit du 25 au 26 janvier, à 1 heure, par la cloche d'alarme. Le feu venait d'éclater dans une chambre dont le locataire avait chauffé son lit avec une brique mise au feu. Réveillé par le feu, le jeune homme s'en fut, tout nu, chercher de la neige pour éteindre le feu. A peine avait-il la force de crier au secours. Heureusement, grâce à la présence d'esprit d'un citoyen qui lisait encore et à la promptitude des secours, le feu fut circonscrit à la chambre et un malheur plus grand évité.

— Dimanche soir, un homme ivre qui traversait le passage à niveau de la route d'Echallens à Poliez-Grand, au moment du passage du dernier train venant de Bercher, a été atteint par la locomotive et traîné jusqu'à l'entrée de la gare d'Echallens, où l'aiguilleur l'a trouvé le pied pris dans une aiguille. Il était mort. La nuit était très obscure, le mécanicien est entré en gare sans se douter que sa machine poussait devant elle un corps humain.

La victime est un nommé K., âgé de 50 ans environ, célibataire. On a trouvé sur elle et le long de la voie des saucisses et des saucissons qu'elle venait de dérober chez son patron. En outre, l'on disait par Echallens, qu'à six heures du soir, K. en était à sa 17^e absinthe! Etonnez vous après cela qu'il arrive des accidents.

— Lundi passé, les frères Saugy, à L'Etivaz, étaient occupés à préparer des billons; ils ont été surpris par une avalanche et ont failli être ensevelis vivants; l'un d'eux a séjourné 2 heures et demie sous la neige; ayant un billon sur l'un des bras. Grâce au prompt secours qu'une vingtaine d'hommes se sont empressés de porter au malheureux, celui-ci a pu être retiré encore vivant, quoique à demi mort de froid. Les frères S. s'en tirent avec quelques contusions sans gravité.

— Le gel a causé à La Côte deux bien tristes accidents. A Crans, vendredi, à la fabrique de ouates, un ouvrier ayant voulu dégager une grande roue prise par la glace, a eu les deux jambes broyées; il est mort dans la journée. A Eysins, un ouvrier savoyard faisait, au battoir, un ouvrage identique; il a eu la tête prise entre le mur et la roue et il s'est grièvement blessé; son état est désespéré.

Genève. — Le Conseil municipal de la ville de Genève a tenu, le 24 janvier, une longue séance pour s'occuper de l'emprunt de cinq millions, destiné au paiement d'importants travaux.

Après un lumineux exposé de la situation financière de la ville, fait par M. Balland (le propriétaire du château de Gruyères), une discussion très nourrie est suivie. Puis le projet d'arrêté a été voté.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — Le commissaire de police du quartier des Archives a fait des perquisitions chez divers fabricants et commissionnaires de bijouterie. Chez l'un d'eux, il a saisi une volumineuse correspondance avec un industriel suisse et des montres en argent et

de grands soins.

— Oh! si je n'avais qu'à la soigner, à passer les nuits à son chevet... mais...

— Achevez, mademoiselle.

— Est-ce qu'il faudra beaucoup d'argent, monsieur?

— Dame, oui; je peux, moi, ne pas faire payer mes visites, mais le pharmacien ne donne pas gratuitement ses médicaments.

La jeune fille laissa échapper un gémissement, couvrit son beau visage de ses mains et se mit à pleurer.

Alors Mme Jacques expliqua au médecin comment la mère et ses filles, étant sans ouvrage depuis assez longtemps, se trouvaient en ce moment à bout de ressources.

— Diable, diable, fit encore le docteur.

Cependant, il écrivit son ordonnance, au bas de laquelle il ajouta :

« C'est moi qui payerai cela. »

Il remit le papier à Mme Jacques en lui disant :

— On ira prendre ce que je demande à la pharmacie Fourel et il n'y aura rien à payer.

— Monsieur, dit Suzanne, nous avons encore là, dans un tiroir, trois francs quatre-vingt-dix centimes.

— C'est bien, c'est bien, répondit le docteur, cet argent vous servira pour autre chose.

— Dans cette maison, fit Mme Jacques, nous sommes tous ouvriers, des gens pauvres, qui avons bien du mal à joindre les deux bouts; nous ne pouvons pas faire ce que nous voudrions pour ceux qui sont dans la peine.

— Sans doute, approuva le médecin; mais faire ce qu'on peut est faire ce qu'on doit.

Après un silence, il reprit :

— Je suis attendu par plusieurs de mes malades, je vais aller faire ces visites pressées et je reviendrai vers dix heures. Alors, mademoiselle, je prendrai une décision concernant votre mère. D'ici là, vous avez grandement le temps de vous rendre au commissariat de police pour y faire votre déclara-

tion au sujet de la disparition, de l'enlèvement de votre sœur. C'est à la police qu'il appartient de faire des recherches pour retrouver cette jeune fille, victime d'un guet-apens infâme, et elle ne failira pas à son devoir; la justice ensuite fera le sien. La misérable femme qui est venue ici prendre votre sœur sera punie comme elle le mérite. Vous remettrez cette carte à M. le commissaire de police, vous lui direz exactement tout ce qui s'est passé et il se hâtera d'agir.

Alors, ma chère enfant, cessez de pleurer, votre sœur sera retrouvée, votre mère ira mieux et les jours deviendront meilleurs. Allons, allons, bon courage, bon espoir et à tout à l'heure.

Sur ces mots, le docteur se retira.

Mme Jacques, une excellente personne, avait eu se mettre tout de suite, comme nous l'avons vu, à la hauteur de la situation. La femme qui avait passé la nuit avec elle étant rappelée dans son ménage, il en vint une autre qui consentit volontiers à rester auprès de la malade pendant que Suzanne et Mme Jacques iraient trouver le commissaire de police.

Une autre femme, qui pouvait aussi disposer de quelques instants, fut chargée d'aller chez le pharmacien.

Dans la maison et même dans toute la rue, on ne parlait que de l'enlèvement de Berthe et de la maladie de la mère qui, disait-on, était à l'agonie. La concierge, bavarde comme une vieille portière qu'elle était, racontait les événements à tout venant qui avait le temps de l'écouter.

Avant de sortir, accompagnée de Mme Jacques, Suzanne s'était jetée sur le lit de sa mère et l'avait longuement embrassée; mais la malade, hélas! était restée insensible aux caresses de sa fille adoptive, et ce fut en sanglotant que la pauvre enfant descendit l'escalier.

La concierge était à la porte de sa loge.

(A suivre.)

empereur et l'invité
salle. Les ministres ren-
pages; puis après plus
avec les flambeaux le
C'est alors que la mal-
vera la jarrettière de la
lera et distribuera à
leur daignera congédi

Russie. — D'après
disposé à prendre pro-
d'Asie. Dans ce cas, il
dans l'Asie centrale.

Angleterre. —
et sur plusieurs point
— Toutes les dép
Caire signalent un rev
pendant, des popula
venues à penser et à
pour l'administration
terre, et d'être gardé
— Un régiment a c
l'Egypte.

Canton

**Caisse hypothé-
taire** a aussi bouclé
sultat en est bien sa-
Pertes balance par u
ce qui ressort à fr. 5

Dans sa séance du
veillance a fixé l'em-
Aux actionnaires, le
pon
Report à nouveau

Le dividende est
de la Caisse contre
Le report à nouv
importante de 7 75
le fait que la Caisse
emploi momentané
d'une solidité incont
si elle devenait néce
bablement plus avo-
sion de cette diffère
Veillance a pris ses
porter entièrement

Broye. — Les
et industriel de la
1892, de 43,799 fr.

Le Conseil d'adm-
blée générale des
somme 2500 fr. au
un dividende de 5
une somme de 38,
nouveau.

Après ces répar-
tutaire sera de 120
traordinaire de 10
(bénéfices réservés)
L'assemblée gén
le dimanche 19 fév

Glâne. — La
réalisé en 1892 u
elle fait la réparti-
8604 fr. pour di-
2500 fr. à la rés-
1450 fr. aux gér-
965 fr. 26 repor-
Cette banque di-
divisés en 1433 ac-
a près de 200,000
serve.

Le président du
L. Robadey, dépu
Forney; les gérant
ton, notaire.

BULLI

Place du Mar-
au petit bét

Contrôle des st

M. Eugè

à l'hôtel des Alpes,
sommelière de
du service. Bonnes

l'empereur et l'invitera à danser. Nouveau tour de salle. Les ministres remettront les flambeaux à douze pages; puis après plusieurs danses, on accompagnera avec les flambeaux les époux à leurs appartements. C'est alors que la maîtresse des cérémonies ira enlever la jarretière de la mariée, jarretière qu'on détaillera et distribuera aux invités. Après quoi, l'empereur daignera congédier les gens de la fête.

Russie. — D'après le *Figaro*, le czar serait assez disposé à prendre prochainement le titre d'empereur d'Asie. Dans ce cas, il ferait au printemps un voyage dans l'Asie centrale.

Angleterre. — L'influenza a reparu à Londres et sur plusieurs points de l'Angleterre.

Toutes les dépêches vraiment impartiales du Caire signalent un réveil de l'esprit politique et indépendant, des populations égyptiennes, qui en sont venues à penser et à dire qu'elles peuvent se passer, pour l'administration du pays, du contrôle de l'Angleterre, et d'être gardées par les troupes anglaises.

Un régiment a quitté mercredi Alberschot pour l'Egypte.

CANTON DE FRIBOURG

Caisse hypothécaire — La Caisse hypothécaire a aussi bouclé ses comptes pour 1892. Le résultat en est bien satisfaisant. Le compte Profits et Pertes balance par un solde actif de 172,750 fr. 49, ce qui ressort à fr. 5,75 ⁹/₁₀ % du capital-actions.

Dans sa séance du 23 courant, le Conseil de surveillance a fixé l'emploi de ce bénéfice comme suit :
Aux actionnaires, le 5 1/2 %, soit fr. 27,50 par coupon Fr. 165,000 —
Report à nouveau 7,750 49

Somme égale, Fr. 172,750 49

Le dividende est payé dès maintenant au guichet de la Caisse contre remise du coupon N° 10.

Le report à nouveau de la somme relativement importante de 7 750 fr. 49 centimes se justifie par le fait que la Caisse avait acheté en 1891, comme emploi momentané de fonds disponibles, des titres d'une solidité incontestable, mais dont la réalisation, si elle devenait nécessaire en 1893, ne pourrait probablement plus avoir lieu au prix d'achat. En prévision de cette différence de cours, le Conseil de surveillance a pris ses mesures pour ne pas la faire supporter entièrement par les exercices futurs.

Broye. — Les bénéfices nets du Crédit agricole et industriel de la Broye, à Estavayer, ont été, en 1892, de 43,799 fr. 08.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires de verser sur cette somme 2500 fr. au fonds de réserve et de distribuer un dividende de 5 1/2 % aux actions. Ceci emploiera une somme de 38,500 fr. Le solde sera reporté à nouveau.

Après ces répartitions, le fonds de réserve statutaire sera de 120,500 fr., le fonds de réserve extraordinaire de 10,000 fr. et le report à nouveau (bénéfices réservés) de 13,149 fr. 79.

L'assemblée générale des actionnaires est fixée sur le dimanche 19 février, à Estavayer.

Glâne. — La Banque populaire de la Glâne a réalisé en 1892 un bénéfice de 13,519 fr. 26 dont elle fait la répartition suivante :

8604 fr. pour dividende 6 % aux actionnaires. —
2500 fr. à la réserve.
1450 fr. aux gérants.
965 fr. 26 reportés à nouveau.

Cette banque dispose d'un capital de 143,400 fr., divisés en 1433 actions de 100 fr. nominatives. Elle a près de 200,000 fr. de dépôt et 17,000 fr. de réserve.

Le président du Conseil d'administration est M. L. Robadey, député; le secrétaire-caissier : M. V. Forney; les gérants : M. J. Pernet fils et M. I. Chatton, notaire.

L'assemblée des actionnaires est convoquée sur le 19 février, à 1 heure, à l'Hôtel de Ville, à Romont, avec des tractanda assez importants, la carte d'admission est délivrée moyennant justification de la qualité d'actionnaire jusqu'à la veille au soir.

La neige à Fribourg. — Rarement Fribourg a vu autant de neige qu'il en est tombé dans la nuit de dimanche à lundi et pendant toute la journée de lundi. Un vent de tempête la poussait contre les façades, qui en sont restées couvertes, et contre les portes, que l'on ne pouvait presque plus ouvrir. Dans les rues, la moyenne de la couche est d'environ 50 centimètres.

L'administration du chemin de fer a embauché d'urgence environ 300 ouvriers pour maintenir la circulation sur la ligne.

Judi, l'édilité a fait commencer les travaux de déblaiement des rues. Il y a de l'ouvrage pendant plusieurs jours pour tous ceux qui en veulent.

Exposition suisse d'agriculture, de sylviculture et de pisciculture à Berne.

Pour servir d'intermédiaire entre les exposants et la direction de l'Exposition à Berne, des commissariats cantonaux ont été institués dans chaque canton.

A cet effet, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a désigné comme commissaires cantonaux :

Pour l'agriculture, M. Antoine Berset, secrétaire de la Direction de l'intérieur, à Fribourg; pour la sylviculture, M. Joseph Weck, inspecteur forestier du 1^{er} arrondissement, à Fribourg, et pour la pisciculture, M. Alfred Berthoud, président de la Société piscicole du district du Lac, à Morat.

Ces commissaires remettront ou enverront le programme de l'Exposition à toute personne qui en fera la demande; ils donneront aussi tous les renseignements désirables se rapportant à la division respective.

Nous rappelons que la partie agricole de l'Exposition comprend les divisions suivantes : Division scientifique, espèce chevaline, espèce bovine, petit bétail (espèces porcine, ovine et caprine), oiseaux divers, lapins et lièvres, apiculture, industrie laitière, produits de l'agriculture, de l'horticulture, de l'arboriculture et de la viticulture, matières utiles à l'agriculture, machines et instruments utilisés dans l'exploitation agricole et dans les industries qui s'y rapportent.

L'exposition aura lieu au mois de septembre prochain; mais en considération du fait que les termes et délais d'inscription pour un certain nombre de divisions expirent déjà le 1^{er} mai, les personnes ayant l'intention d'exposer feront bien de réclamer sans retard un programme à un des commissariats ci-dessus indiqués. Elles pourront de cette façon se rendre compte des dispositions et conditions fixées.

L'administration de ce journal possède aussi un certain nombre d'exemplaires du programme et les tient à la disposition des personnes qui s'y intéressent.

GRUYÈRE

Troisième conférence offerte par le Cercle des Arts et Métiers : Dimanche prochain, 29 janvier, dans la grande salle de l'hôtel des Alpes, à 8 heures du soir, M. le professeur Huguenin parlera de ses souvenirs d'Afrique.

Les dames sont particulièrement invitées à cette conférence.

La question de l'asile de Marsens.

D'après des renseignements pris à source certaine, la question de l'asile de Marsens ne se présente point comme on a eu lieu de le croire jusqu'à présent. On nous assure — et nous le croyons — que la ligne qu'on se propose de suivre est la suivante :

Donner à l'asile de Marsens tous les développements votés par le Grand Conseil : c'est-à-dire construction d'un pensionnat et de pavillons cellulaires;

seulement, on restreindrait les proportions de ces bâtiments et, sur l'économie réalisée par le fait de cette restriction, on prélèverait la somme nécessaire pour établir, à Fribourg, une espèce de petite surcursale ou pavillon d'observation.

Longévité. — Jeudi après midi, la cloche des agonisants annonçait aux Bullois le trépas de la plus vieille Bulloise, Marie Pasquier, dite Mariette la Brotte, âgée de 95 ans. C'était un type bien curieux que la Brotte, née en 1798, à la suite du passage des troupes françaises; nature exceptionnelle, très fine sous certains rapports, d'une honnêteté et d'une moralité exemplaire. Toute sa vie, la Brotte a été l'amie de toutes les familles de Bulle, qui la recevaient à tour et où on aimait particulièrement à l'entendre chanter les vieux airs du pays dont elle possédait un répertoire considérable. La pauvre vieille, qui a passé 95 ans dans la pauvreté, n'a cependant jamais manqué de rien, et bien des sympathies la suivront dans la tombe.

FAITS DIVERS

Le raisonnement d'un célibataire :

Je ne me marie pas, afin de vivre tranquille. Car, si je trouvais une bonne femme, je craindrais de la perdre; si elle était méchante, je craindrais de la garder trop longtemps; si elle était pauvre, elle ne laisserait pas que de me mettre à la gêne; si elle était riche, elle me ferait payer cher sa dot; si elle était belle, il faudrait monter la garde autour d'elle : quant à prendre un laideron, jamais !

Un Genevois vantait l'horlogerie de son pays.

— Moi, dit un Marseillais, j'ai tout bonnement une montre de chez nous, et je n'ai jamais à y toucher, même quand je change de latitude... Elle se met à l'heure du pays d'elle-même.

Tony est allé jouer au jardin des Tuileries.

Dans l'ardeur du jeu, il est tombé plusieurs fois et rentre à la maison couvert de boue.

Sa mère, furieuse, lui fait remarquer l'état lamentable de son pantalon neuf.

— Mais, maman, répliqua Tony, je t'assure que, toutes les fois que je suis tombé, je n'ai pas eu le temps d'ôter mon pantalon.

Toiles-coton, écrues et blanchies, à 28 cent. par mètre — Limoge, duvet-croisé, etc. — franco à domicile en tout métrage par le dépôt de fabrication **F. Jelmoli, à Zurich.**
Echantillons de toutes les qualités et largeurs (de 80 cm. à 205 cm.) franco par retour. [167]

Station météorologique fédérale de Marsens.

Thermomètre.

Janv.	17	18	19	20	21	22	Janv.
7 h. m.	-13,2	-19,8	-20,4	-17,2	-5,0	-7,0	7 h. m.
1 h. s.	-12,6	-9,0	-11,6	-10,0	-1,4	-3,0	1 h. s.
9 h. s.	-17,0	-16,6	-15,0	-11,4	-5,4	-6,8	9 h. s.

Hygromètre.

7 h. m.	95	94	87	90	95	87	7 h. m.
1 h. s.	90	82	88	90	95	85	1 h. s.
9 h. s.	95	86	89	98	97	86	9 h. s.

Direction et force du vent.

7 h. m.	N ¹	N ⁰	N ⁰	N ⁰	S ⁰	N ⁰	7 h. m.
1 h. s.	N ¹	NO ²	N ⁰	SO ¹	S ⁰	S ⁰	1 h. s.

Pluviomètre.

					4,0	6,4
--	--	--	--	--	-----	-----

Prière à nos abonnés et lecteurs, toutes les fois qu'un fait intéressant se passe dans leur commune, de nous le faire savoir de suite, par carte postale ou lettre.

« La Gruyère » veut être l'amie de tous, et elle sera d'autant plus intéressante que tous ses lecteurs en deviendront, peu à peu, les collaborateurs.

BULLE AGENCE AGRICOLE ET COMMERCIALE BULLE
Place du Marché au petit bétail. **AUGUSTE BARRAS** Place du Marché au petit bétail.
ENGRAIS CHIMIQUES
Son engrais universel N° 8 est spécialement recommandé.
Contrôle des stations fédérales de Berne et Zurich. Procès-verbaux à la disposition des clients. **Qualité garantie.** Prix inférieurs à ceux d'autres fabriques. [59]

M. Eugène Wæber, sachant bien tricoter, désirerait travailler un jeune homme comme **apprenti-cordonnier.** — S'adresser à KOLLY, cordonnier, à Sorens. [58] **On demande** une **apprentie-lingère.** — S'adresser au bureau du journal. [56]

à l'hôtel des Alpes, à Bulle, demande une **sommelière de café**, bien au courant du service. Bonnes références exigées. [37]

(A suivre.)

